

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LIMOGES

R E C E P I S S E D E D E P O T

66 BOULEVARD GAMBETTA
87031 LIMOGES CEDEX
TEL : 05.55.34.60.75
TEL MINITEL : 36.29.22.22 TEL MINITEL : 36.29.11.11

CABINET BARRANDON EXPERTISE COMPTABLE

1 PLACE F.ROOSEVELT

87000 LIMOGES

V/REF :
N/REF : 71 B 56 / A-1970

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 18/10/96, SOUS LE NUMERO A-1970,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31/08/96

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
A. ROULAUD ET FILS
SOCIETE ANONYME
LE BOURG
ROUTE DE LIMOGES
87310 ST LAURENT SUR GORRE

R.C.S LIMOGES B 771 500 568 (71 B 56)

LE GREFFIER



SA A ROULAUD ET FILS
Société Anonyme
Au capital de 3.000.000 francs
Siège Social : ROUTE DE LIMOGES

87310 ST LAURENT SUR GORRE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 AOUT 1996**

L'an mil neuf cent quatre-vingt seize

le 31 août

Au siège social, à ST LAURENT SUR GORRE

Les administrateurs de la société SA A ROULAUD ET FILS se sont réunis en conseil, sur convocation du Président, ROULAUD MICHEL.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

.ROULAUD ANDRE

.ROULAUD Jeanine

.ROULAUD MICHEL

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

ROULAUD Michel préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui porte :

- Nomination et pouvoirs d'un Directeur Général

Monsieur ROULAUD Michel expose qu'il lui paraît souhaitable qu'un Directeur Général lui soit adjoint pour l'assister dans ses fonctions grandissantes et il propose au Conseil de nommer à ce poste :

Madame ROULAUD DURAND Laurence
demeurant Av du Docteur DESCUBES
87310 SAINT LAURENT SUR GORRE

Puis il offre la parole aux administrateurs.

M.R. A.R. J.R.

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir délibéré, accédant à cette demande, le Conseil nomme Madame ROULAUD DURAND Laurence, Directeur Général de la société à compter du 1er septembre 1996.

Ce mandat de Directeur Général est consenti pour toute la durée du mandat de Président de Monsieur ROULAUD Michel. Au cas où, pour quelle que cause que ce soit, Monsieur ROULAUD Michel viendrait à cesser lesdites fonctions de Président du Conseil d'Administration, Madame ROULAUD DURAND Laurence cesserait ses fonctions de Directeur Général le jour même de la nomination d'un nouveau Président.

Madame ROULAUD DURAND Laurence disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président du Conseil d'Administration. Elle pourra ester en justice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que le contrat de travail de directrice commerciale et financière de Madame ROULAUD DURAND Laurence sera suspendu pendant la durée de son mandat de Directeur Général.

Il reprendra avec l'ancienneté acquise à ce jour lors de l'arrêt pour quelle que cause que ce soit des fonctions de Directeur Général de Madame ROULAUD DURAND Laurence.

Après en avoir discuté, le Conseil décide que la rémunération de Madame ROULAUD DURAND Laurence, Directeur Général, sera fixée ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les administrateurs.

ROULAUD Michel

ROULAUD André

ROULAUD Jeanine

Lu et approuvé
ROULAUD

Lu et approuvé
ROULAUD

Lu et approuvé
ROULAUD

ce Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général

[Signature]